



SCOUTS[®]
du Canada

BON VOYAGE SCOUT !

**GUIDE DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER POUR LES
UNITÉS, GROUPES ET MEMBRES DE
L'ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA**

2008



SCOUTS[®]
du Canada

7331, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2 E5

Tél : 514-252-3011 ou 1 866 297-2688

international@scoutsducanada.ca

www.scoutsducanada.ca

Table des Matières	2
Introduction	3
Première partie: C'EST UN VOYAGE SCOUT	4
Qu'est-ce qu'un voyage scout ?	5
Planifier le voyage	7
Politique nationale de séjour à l'étranger	9
Un voyage selon la méthode scout	11
Ambassadeurs scouts	12
Deuxième partie : QUESTIONS D'ORDRE PRATIQUE	14
La santé	14
La sécurité	16
Le matériel	18
Les assurances	18
L'argent	19
Le financement	21
Les références	24
Troisième partie: OBJECTIFS PARTICULIERS	25
Camper à l'étranger	25
Jamborees et autres rassemblements	26
Service communautaire	27
Brevet Scout du monde	28
Quatrième partie : RETOUR DE VOYAGE	30
Cinquième partie : L'EVALUATION	31
Conclusion	31
Annexe I Fiche Santé	
Annexe II Fiche Autorisation des parents	

Introduction

Ce guide a pour but d'aider les unités, groupes et membres de l'Association des Scouts du Canada qui désirent se rendre à l'étranger à faire de leurs voyages des projets scouts réussis. Cela signifie plusieurs choses.

D'abord, un voyage à l'étranger, ça se prépare, que l'on soit scout ou pas. Le Gouvernement canadien www.voyage.gc.ca et les agents de voyage incitent tous les Canadiens qui partent à l'étranger à bien se préparer : sur le plan de la santé et de la sécurité surtout, mais aussi sur le plan matériel. On trouve facilement toutes sortes de documents pour bien se préparer : brochures, dépliants, carnets et guides de voyages, cartes, etc. et Internet facilitent la recherche de renseignements pertinents. La principale particularité dont il faut tenir compte réside dans l'âge des participants : ce sont pour la plupart des jeunes, mineurs, qui ont peu d'expérience des voyages loin de chez eux et qui peuvent éprouver des problèmes d'adaptation quand les conditions s'avèrent déroutantes.

Un voyage entrepris en tant qu'activité scoute revêt cependant des dimensions supplémentaires. C'est un projet SCOUT, ce qui signifie qu'il faut attacher autant ou sinon plus d'importance aux aspects proprement scouts qu'à la préparation générale. Trop souvent, les scouts qui voyagent à l'étranger succombent à la tentation de se comporter en simples touristes. Or, il ne suffit pas de porter l'uniforme de temps à autre ou d'accomplir un petit service en passant pour vivre réellement une expérience scoute à l'étranger. C'est pourquoi en plus de ce guide nous vous invitons prendre connaissance du module *SOC 1202 Scoutisme International* www.scoutsducanada.ca. Il est primordial de travailler conjointement avec les deux documents afin de bien cibler quel type de voyage vous désirez effectuer.

Ce guide s'attarde à tous les aspects de la préparation scoute et ensuite à la préparation générale. C'est sans doute en cela que nous innovons. S'il est facile de dénicher de l'information pour accomplir un voyage confortable sans trop de risques, il est plus difficile de trouver comment faire pour que le voyage atteigne des objectifs scouts. C'est là une responsabilité qui incombe à tous les adultes mêlés de près ou de loin à l'organisation d'un voyage scout en pays étranger: les responsables immédiats qui voyagent avec les jeunes bien entendu, mais aussi les responsables de groupe, les commissaires de district, les membres du COMITÉ DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES. Toutes ces personnes peuvent intervenir en tout temps en cours de projet afin que celui-ci se déroule le plus facilement possible.

Dans le présent document, les voyages scouts sont examinés sous l'angle de certains objectifs particuliers, par exemple la participation à un grand jamboree, la découverte d'un pays, d'un service communautaire, ou une activité de coopération internationale.

Une partie importante du guide aborde le retour au pays et les conséquences de l'expérience vécue, et c'est pourquoi nous vous invitons à en discuter avec d'autres qui ont vécu une expérience similaire. Ne pas hésiter à nous demander conseil et nous pourrons vous guider de façon à ce que les retombées soient bénéfiques pour le Mouvement aussi bien que pour les jeunes, mais ce n'est pas toujours le cas. Il arrive que des jeunes quittent le Mouvement après une expérience pénible et il arrive même que des unités disparaissent. Bien entendu, nous voulons prévenir de tels dénouements.

Nous nous réjouissons de voir ce guide enfin remis à jour. Nous sommes convaincus qu'il sera utile à la plupart des membres de l'ASC qui s'engagent dans l'aventure extraordinaire d'un voyage à l'étranger. Et nous osons croire qu'il aidera les responsables à assumer davantage leur responsabilité primordiale d'éducateurs scouts.

Le comité des activités internationales

C'EST UN VOYAGE ET UN VOYAGE SCOUT...

Qu'est-ce qu'un voyage scout ?

Tout voyage à l'étranger peut être un voyage scout si...

- Le projet poursuit les objectifs de développement du scoutisme
(Développement physique, intellectuel, affectif, social et spirituel)
- Le projet se déroule conformément à la méthode scout (Loi et promesse, relation éducative, nature, éducation par l'action, cadre symbolique, progression personnelle, système d'équipes)
- Le projet se déroule conformément aux étapes de la pédagogie du projet (le VCPRÉF), ainsi que le programme des jeunes visés. (Ex : 14-17 pionniers)
- Nous portons une attention particulière...
 - Au respect des communautés visitées,
 - À la sécurité des jeunes.

Toutes ces conditions doivent être réunies pour faire d'un voyage à l'étranger un voyage authentiquement scout. Nous reviendrons sur ces éléments plus loin, dans le chapitre sur la méthode scout (à la page 9).

Signalons que la progression individuelle fait partie des conditions essentielles, mais nous pourrions y ajouter la progression collective. De toute manière, quand tous les jeunes progressent, l'unité progresse.

Le scoutisme est un mouvement universel qui constitue un formidable réseau pour des projets scouts. Les groupes scouts qui voyagent à l'étranger misent parfois sur ce réseau pour faire des rencontres et se faciliter l'existence durant leur séjour. Mais cet opportunisme ne fait pas forcément de leurs voyages des voyages scouts.

Par ailleurs, certains groupes scouts partent dans des pays en développement pour y accomplir des services communautaires, mais il n'est pas certain que ces services profitent réellement à ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires.

Jeunes sans frontières. Même si les frontières physiques sont de moins en moins nombreuses, même si la planète rapetisse à vue d'oeil, les frontières psychologiques se multiplient, se manifestant notamment par le racisme, l'intolérance et l'indifférence. Dans ce contexte, le scoutisme, toujours axé sur sa mission fondamentale de paix entre les peuples, doit d'abord favoriser les échanges entre jeunes de divers pays et de diverses cultures.

Partenariat. Beaucoup d'organisations visent des objectifs similaires d'aide au développement. Pour plus d'informations, visitez le site www.aqoci.qc.ca. Les unités scoutistes doivent développer des relations avec les organisations non scoutistes et s'y associer pour conduire ou soutenir des projets. Entre elles, les associations scoutistes doivent se considérer comme des partenaires distincts et égaux.

Solidarité. Le fruit du partenariat entre unités scoutistes doit renforcer la structure de chacun des partenaires, afin que chacun puisse agir, dans son milieu, avec plus d'efficacité. Il est à noter que le scoutisme des pays du Sud ou des pays en développement peut apporter autant à notre scoutisme que celui-ci peut lui apporter.

Financement. Idéalement, il faut que les projets d'aide prévoient des moyens de les maintenir ou de les poursuivre après le retrait de l'association qui a contribué à son financement.

L'Association des Scouts du Canada encourage ses membres à élaborer leurs projets dans l'esprit de la Charte de Marrakech. Pour de plus amples informations sur la Charte de Marrakech, consulter le module de formation *SOC 1202 Scoutisme international* à la page 19. www.scoutsducanada.ca Elle favorise ainsi l'établissement de partenariats internationaux pour la conduite des projets scouts à l'étranger.

Planifier le voyage

Mis à part certains courts séjours aux États-Unis de l'autre côté de la frontière, la majorité des voyages scouts à l'étranger constituent des projets de grande envergure. Ils impliquent très souvent un transport par avion et un séjour d'au moins une semaine. Il y a des formalités civiles à remplir, qui exigent parfois plusieurs démarches administratives, sans compter toute la question du financement, qui déborde le cadre habituel des projets. Nous vous suggérons ci-dessous un calendrier de planification. Les éléments que nous y incluons ne sont pas exhaustifs, mais ils sont de précieux points de repère.

Dix-huit mois à l'avance

- Définir l'objectif du voyage
(Échange, jamboree, découverte, service, défi physique, etc.).
- Demander aux jeunes s'ils sont prêts à vivre une aventure hors du Canada.
- Élaborer le projet
(En tenant compte de la pédagogie du projet, c'est-à-dire le VCPRÉF).
- Commencer à suivre un cours de langue au besoin.
- Concevoir des activités de financement.

Seize mois à l'avance

- Présenter le projet aux responsables (unité, groupe) et aux parents; il est préférable que cette rencontre ait lieu en juin plutôt qu'en septembre. De sorte que dès le début des activités dites régulières, en septembre suivant, tous soient au même diapason.

Douze à dix mois à l'avance

- Former les comités ou équipes de travail.
- Remplir les formulaires d'inscription s'il y a lieu.
- Établir des contacts avec des responsables dans le ou les pays visés
- Amorcer une correspondance avec des scouts à rencontrer dans les pays qui seront visités.
- Remplir les fiches médicales des participants.
- Mettre au point le programme et l'itinéraire.

Six mois à l'avance

- Veiller à l'achat des billets d'avion.
- Faire les démarches pour l'obtention des passeports.
- Donner aux jeunes une formation adéquate sur le pays visité, sur le comportement qu'ils doivent avoir à l'étranger, les précautions à prendre pour leur sécurité et leur santé. S'il le faut, s'adresser à un autre organisme pour obtenir des conseils.
- Vérifier si les participants ont reçu les vaccins nécessaires et prendre des dispositions pour obtenir les nouveaux vaccins requis s'il y a lieu. (vérifier auprès des parents si leur assurance groupe couvre ce type de soins)
- Préparer la demande d'autorisation de séjour à l'étranger exigée par l'Association des Scouts du Canada et la faire approuver par le commissaire de district, qui devra la soumettre à l'ASC, (Réf. : demande d'autorisation) dans les délais réglementaires.

Cinq mois à l'avance

- Compléter le programme (version définitive).
- Confirmer les réservations à l'étranger.

Deux ou trois mois à l'avance

- Rencontrer les parents une dernière fois pour leur donner les coordonnées nécessaires, établir une chaîne téléphonique, une adresse de courriel temporaire (ex : persévérante@hotmail.com), etc.
- Élaborer une réglementation particulière pour la durée du voyage (si possible, avec les jeunes).
- Tenir un pré camp (ou une activité qui permet à tous les participants de se rencontrer et de recevoir certaines consignes s'ils ne se réunissent pas régulièrement).
- Remettre aux participants la liste du matériel.
- Présenter un film, une vidéo ou des diapositives sur les destinations.

- Préparer une cassette de chants (qu'on pourra remettre à des scouts dans les pays d'accueil).
- Renforcer les liens qui vont cultiver l'esprit de groupe, autant chez les jeunes que chez les adultes.

Dernière semaine

- S'assurer que toutes les formalités ont bien été remplies et que tous les papiers sont en règle.
- Rassembler les copies de tous les papiers importants (assurances, permis, pages d'identification des passeports et visas, fiches médicales, etc.)
- Confirmer l'horaire du départ.
- Inspecter le matériel individuel et collectif.
- Boucler les valises (disons, les sacs à dos).
- Se reposer: il est très important de le faire, car l'état de fatigue d'un ou de plusieurs membres peut nuire au bon déroulement du voyage.

Politique nationale de séjour à l'étranger

Réglementation

Toute unité et/ou membre individuel de l'Association des Scouts du Canada désireuse de faire un voyage à l'étranger en tant qu'unité scout et/ou membre individuel doit obtenir une autorisation de séjour à l'étranger et la lettre de recommandation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout. Cette lettre établit l'identité du porteur et assure son accueil; toutefois, elle ne lui donne pas droit à l'hospitalité. La lettre de recommandation peut être présentée lors d'une rencontre avec un membre d'une autre association scout nationale. Elle confirme que l'unité et/ou l'individu sont bel et bien membre de l'Association des Scouts du Canada et elle est le seul document reconnu prouvant l'appartenance à l'Organisation mondiale du Mouvement scout.

La demande d'autorisation de séjour à l'étranger est un document disponible dans les districts et sur le site Internet de l'ASC. Le projet faisant l'objet de la demande doit être approuvé par le district et par l'Association; à cette demande nous vous demanderons de joindre un document explicatif en relation avec le programme des jeunes et le VCPREF. À l'ASC, l'étude du projet est effectuée par les membres du COMITÉ DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES et un représentant du comité signe cette autorisation et délivre, en même temps, la lettre de recommandation de l'OMMS.

Procédure

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour la demande d'autorisation de séjour à l'étranger, et ce, dès la sortie du Canada; vous trouverez dans le tableau qui suit le résumé des démarches à effectuer. Par la suite, chacune des possibilités est expliquée.

Détails sur le séjour		Démarche pour l'obtention de l'autorisation de séjour à l'étranger, après l'approbation du District	
Durée	Distance de la frontière canadienne	Documents requis	Délai pour la réception au Centre National
3 nuits ou moins	Toute destination, peu importe la distance	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli	30 jours avant le voyage
Plus de 3 nuits	Toute destination, peu importe la distance	Formulaire de demande d'autorisation de séjour à l'étranger rempli Documentation détaillée	60 jours avant le voyage

1. Séjour de trois nuits ou moins :

Les unités et/ou membres individuels qui projettent un séjour de trois nuits ou moins n'ont qu'à remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de lettre de recommandation de l'OMMS*. Le commissaire de district doit vérifier que l'unité ou le membre satisfait aux exigences du district et il approuve la demande en apposant sa signature dans la case réservée au district. Cette demande doit être reçue au Centre national *au moins 30 jours avant le voyage*. Les membres du comité peuvent refuser de signer l'autorisation et la Lettre de recommandation si ce délai n'est pas respecté. Les unités de toutes les branches et/ou le membre individuel peuvent effectuer un séjour à l'étranger de trois nuits ou moins dans la mesure où le district a donné son accord.

2. Séjour de plus de trois nuits

Les unités et/ou membre individuel qui projettent un séjour de plus de trois nuits à l'extérieur du Canada doivent remplir le formulaire *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de lettre de recommandation de l'OMMS* accompagné d'une documentation détaillée sur le projet (un document explicatif en relation avec le programme des jeunes et le VCPREF ; itinéraire, liste des participants, budget, transport, contacts, etc.). Le commissaire de district doit vérifier que l'unité et/ou le membre individuel satisfait aux exigences du district et approuve la demande en apposant sa signature dans la case réservée au district. Cette demande doit être reçue au Centre national *au moins 60 jours avant le voyage*. Les membres du comité peuvent refuser de signer l'autorisation et la *lettre de recommandation* si ce délai n'est pas respecté. Dans les deux cas, l'Association retournera au requérant l'autorisation de séjour à l'étranger signée par un des membres du comité, ainsi que la lettre de recommandation. Le district en recevra également une copie.

L'encadrement lors d'un séjour à l'extérieur du Canada

L'encadrement d'une unité doit tenir compte du programme des jeunes visés. Ce type de séjour intervient surtout à compter du programme des jeunes groupes d'âge de 14-17 ans et de 17-21 ans. Cependant, il va de soi que chaque demande est évaluée de façon individuelle, et au regard du programme de jeunes visés.

Formulaire

Vous pouvez vous procurer le formulaire de *Demande d'autorisation de séjour à l'étranger et demande de lettre de recommandation de l'OMMS* pour membres individuels ou unités scoutées au secrétariat de votre district ou dans la section International sur le site Internet de l'ASC. www.scoutsducanada.ca

Un voyage selon la méthode scout

La méthode scout comporte sept éléments essentiels qui doivent se combiner. Cette méthode devrait caractériser toutes les activités scout, y compris les voyages à l'étranger. Il ne faut pas oublier non plus que les divers éléments de la méthode s'appliquent aussi lors de la préparation de l'activité, notamment lors des initiatives de financement auxquelles les jeunes sont directement associés.

La relation éducative

« Les voyages forment la jeunesse », dit l'adage. Les voyages constituent en fait un moyen d'éducation sans pareil. Le responsable scout qui ne sait pas mettre à profit toute la richesse d'un voyage à des fins éducatives scout passe à côté de quelque chose d'essentiel. Les voyages à l'étranger favorisent la découverte et la compréhension internationale, mais encore faut-il que l'adulte éducateur dans le scoutisme provoque les ouvertures nécessaires. Le groupe scout qui voyagerait replié sur lui-même, sans rechercher le contact avec les autres ni explorer les environnements nouveaux qu'il traverse, raterait son coup royalement.

Il faut donc que le projet lui-même inclue dès le départ ces aspects de rencontre et de découverte. Il faut aussi que les adultes qui accompagnent les jeunes suscitent constamment chez eux, durant le séjour à l'étranger, ce goût et ce plaisir du contact humain et de la connaissance de milieux différents.

Le système d'équipes

Un voyage à l'étranger constitue une occasion sans pareil de travailler en petites équipes, à toutes les étapes du projet. Il favorise le développement de l'esprit d'équipe et de la solidarité. Il est souhaitable de maintenir les équipes constituées durant tout le séjour.

La Loi et la Promesse

Évoquer la Loi et la Promesse à propos des voyages à l'étranger, c'est rappeler toute l'importance des valeurs scout. On insistera beaucoup sur les attitudes envers les étrangers, qui doivent savoir marier la curiosité avec le respect. Tout au long du voyage, on reviendra souvent à la Loi comme base de réflexion. Au fil de leurs découvertes (elles sont quotidiennes durant un séjour à l'étranger), les jeunes apprendront à cultiver davantage les

valeurs scoutes ; ils mesureront parfois le chemin qu'il leur reste à parcourir pour se rapprocher de l'idéal scout.

Soit dit en passant, faire sa Promesse scout dans un pays étranger, en présence de scouts étrangers, constitue une expérience de vie remarquable. C'est comme si on s'engageait devant l'humanité entière.

La progression personnelle

Il est important que les jeunes non seulement poursuivent leur progression durant le voyage à l'étranger, mais l'accroissent. Le voyage est un cadre qui favorise l'accélération de cette progression, surtout dans l'ordre des valeurs. Il nécessite aussi, dans la plupart des cas, divers apprentissages techniques qu'il convient de préciser et de reconnaître.

La nature

Le scoutisme favorise le contact avec la nature partout sur la planète. Il n'est pas de pays qui n'offre des richesses naturelles à découvrir et à explorer. C'est pourquoi il est fortement recommandé (mais non exigé) de pratiquer le camping en pleine nature à l'étranger. Si ce n'est pas possible, on effectuera des parcours ou des excursions qui permettront de connaître divers éléments naturels, en particulier la flore et la faune locale.

L'éducation par l'action

Un voyage scout n'est pas un séjour balnéaire en format tout inclus. Il n'est pas interdit de prendre du bon temps pour se relaxer, à la mer ou ailleurs, mais ce ne saurait être là l'objectif du voyage. En général, l'action ne manque pas en voyage, même pour un simple touriste. Action : ne veut cependant pas dire visites à la course et horaire surchargé : il faut savoir prendre le temps de découvrir et s'arrêter pour réfléchir.

Le cadre symbolique

Pour tout voyage à l'étranger il est recommandé et même impératif de bien intégrer le cadre symbolique de chaque âge afin de maximiser et de respecter celui-ci. Ainsi ne laisse-t-on pas le cadre symbolique à la maison. Et pourquoi pas un thème pour chaque voyage à l'étranger ?

Ambassadeurs scouts

L'éthique du voyageur

Quelle que soit la nature du voyage, les scouts de l'Association des Scouts du Canada qui se rendent à l'étranger en sont en quelque sorte les ambassadeurs. Ils représentent l'Association, même s'ils ne sont pas investis d'une mission particulière. Leur comportement doit être à la hauteur de cette fonction.

Bien se comporter à l'étranger peut impliquer quelques changements d'habitudes. C'est pourquoi il est si important de se renseigner au préalable sur les coutumes des populations chez lesquelles on compte se rendre. **L'éthique scout à l'étranger, c'est d'abord l'éthique de tout voyageur respectueux de ses hôtes.**

Dans certains pays, la tenue vestimentaire d'un homme ou d'une femme peut être régie par d'autres codes que ceux du Canada. Il serait de mise de s'informer auprès des ambassades et/ou consulats pendant le processus de préparation du voyage.

Avant de prendre la photo d'un habitant de l'endroit, il est toujours préférable de lui demander la permission. **On ne photographie jamais des installations ou des bâtiments militaires, ou même des usines ou des installations industrielles.**

Il est sage d'apprendre quelques formules de politesse dans la langue du pays que l'on visite.

Les échanges d'insignes

Les échanges d'insignes comptent parmi les pratiques les plus populaires quand des scouts de différents pays se rencontrent. Ils devraient normalement servir de prétexte pour amorcer un dialogue et, éventuellement, nouer de belles amitiés. Il y a cependant certaines règles qui s'appliquent pour conserver à cette tradition sa valeur d'ouverture aux autres. Voici ce code d'éthique :

1. Je profite des échanges pour mieux connaître les autres et me faire de nouveaux amis.
2. En principe, j'échange un objet contre un autre objet (principe du 1 pour 1).
3. Je refuse les échanges qui ont pour conséquence de dépouiller quelqu'un de pièces d'uniforme qu'il doit porter.

4. Si je ne peux rien échanger de tangible, je peux toujours proposer d'échanger adresses et numéros de téléphone.
5. Une transaction n'est pas conclue tant que les deux parties ne sont pas satisfaites.
6. J'aborde les autres avec le sourire et je les remercie après les échanges.
7. Il n'y a jamais d'argent dans une transaction scoute: on troque, mais on ne vend pas et on n'achète pas.

L'image du scoutisme

En tant qu'ambassadeur de l'Association des Scouts du Canada, le scout qui voyage à l'étranger véhicule l'image du scoutisme et des Canadiens. L'uniforme qu'il porte attire les regards et on jugera le scoutisme à la manière dont il se présente et se comporte.

L'uniforme doit être propre, même s'il n'est pas toujours facile de faire la lessive et de repasser des vêtements en voyage. Si on fait des activités « salissantes » (jeu, travail, exploration, etc.), il est préférable de ranger son uniforme pour revêtir des vêtements plus adéquats. **Attention : ne pas oublier de suivre les coutumes du pays visité.**

Pour une bonne part, le langage est aussi un véhicule important de l'image. Discrétion, politesse, mesure dans les paroles, écoute attentive des autres... tout cela contribue à créer une impression favorable.

Des ambassadeurs bien informés

Il est important que les scouts qui voyagent à l'étranger soient bien renseignés sur leur pays et sur leur association scoute. Ils doivent être prêts à répondre à toutes sortes de questions en cours de route.

Par exemple : Superficie du Canada, les langues qui y sont parlées, son régime politique, les coutumes des habitants (surtout celles des premières nations), les saisons, le nombre de scouts francophones, son histoire et la signification des insignes du scoutisme canadien.

La préparation pour répondre à de telles questions varie en fonction de l'âge. Les plus jeunes se renseigneront davantage sur la réalité locale : le lieu où ils vivent, leur groupe scout, leurs insignes d'unité ou de groupe... Les plus vieux développeront une vision plus large : leur province, le Canada, leur district et l'association nationale...

Cela dit, les jeunes trouvent vite des terrains d'entente pour discuter : musique, cinéma, modes de vie... On s'assurera toutefois que ce que nos jeunes transmettent aux autres soit le plus exact possible, sans exprimer de discrimination ou de préjugés.

QUESTIONS D'ORDRE PRATIQUE

La santé

Les questions de santé sont au premier plan des préoccupations des voyageurs. Les responsables scouts se montreront d'autant plus préoccupés par ces questions qu'ils accompagnent des jeunes dont ils ne connaissent pas forcément l'état de santé et les réactions en cas de maladie. De là l'importance primordiale de la fiche de santé et de se renseigner sur le ou les pays visités en consultant le site web du gouvernement du Canada; www.voyage.gc.ca

Fiche de santé

La fiche de santé a pour objectif de transmettre le maximum de renseignements pertinents sur l'état de santé du participant et, ainsi, de prévenir certains risques en cas d'incident, d'accident ou de maladie au cours du voyage. Il est très important que les parents ou le médecin traitant d'un jeune (dans certains cas précis) donnent toutes les explications ou conseils d'intervention.

La fiche de santé se doit d'inclure des renseignements sur :

- ★ les allergies;
- ★ les médicaments à prendre régulièrement ou en cas d'urgence;
- ★ les restrictions alimentaires (par exemple: pas de beurre d'arachide);
- ★ les traitements particuliers; (par exemple : EpiPen, pompe pour l'asthme)
- ★ le groupe sanguin;
- ★ les problèmes de santé courants;
- ★ les faiblesses physiques ou contre-indications d'activités.

Dans certains cas, il est impératif qu'elle contienne les coordonnées d'un spécialiste à joindre en cas d'urgence.

Prévention

Les risques pour la santé sont souvent plus importants à l'étranger qu'à la maison parce que l'on n'a pas assez de temps pour s'adapter aux conditions locales. Les principaux problèmes de santé en voyage proviennent de l'eau et de l'alimentation. Il est toujours préférable de se renseigner sur les risques liés à ces deux éléments avant de partir. Ainsi, on pourra donner aux participants toutes les consignes requises.

En général, on conseille de ne boire que de l'eau purifiée ou embouteillée. En ce qui concerne les aliments, on les mangera bien cuits et très chauds. On ne mangera des fruits

ou des légumes crus que s'ils ont été lavés avec de l'eau purifiée ou qu'on les a pelés soi-même. Les insectes peuvent transmettre des maladies. Se renseigner avant de partir sur les vaccinations requises et sur les traitements en cas de piqûre.

Enfin, la baignade en eau douce peut causer des maladies parasitaires. Prudence !

Il est conseillé aux participants de passer un examen médical et de rendre une visite au dentiste *avant* de partir à l'aventure. Si la destination est vraiment exotique, on s'adressera à une clinique médicale pour voyageurs (la plupart de ces cliniques sont logées soit dans un centre hospitalier ou un CLSC pour le Québec)

Médicaments

Les participants qui consomment des médicaments de façon régulière ne doivent pas les oublier à la maison. Ils les auront à portée de la main en tout temps, même dans l'avion (donc, pas de médicaments dans les bagages enregistrés). Les changements de climat et même le voyage en avion peuvent déclencher des symptômes inattendus. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, visitez le site Internet du gouvernement canadien <http://www.dfait-maeci.gc.ca> sous la rubrique service aux voyageurs – ressources/drogues et médicaments

Chaque médicament doit avoir son contenant, clairement identifié, avec les indications d'usage. S'il s'agit d'un médicament d'ordonnance, on apportera l'ordonnance parmi les papiers; elle pourrait être utile en cas de perte du médicament ou de vérification à la douane. On n'oubliera pas les ordonnances de lunettes ou de lentilles en cas de bris ou de perte.

Il est sage de demander aux jeunes filles d'emporter des serviettes ou des tampons hygiéniques. Un changement de climat, de nourriture ou tout simplement le stress peut perturber le cycle menstruel. Vous pouvez également prendre connaissance d'un nouveau moyen soit le « Keeper »; de plus amples renseignements sont disponibles dans les magasins spécialisés en équipement de plein air.

La sécurité

Accompagnement de mineurs

Tout adulte voyageant avec des mineurs qui ne sont pas ses enfants doit détenir une autorisation écrite du père, de la mère ou toute autre personne qui détient la garde légale de ces jeunes. Dans le cas d'un groupe scout, il faut une lettre pour chaque jeune signée de ses deux parents (dans le cas où le jeune est sous la garde légale d'un tuteur, il faut une troisième signature). Cette lettre doit préciser le nom et la date de naissance, le ou les pays de destination, la durée du séjour et la raison du voyage. Si l'un des deux parents fait partie du groupe qui part, il est fortement suggéré d'obtenir une autorisation de l'autre parent. Site web du gouvernement du Canada pour les passeports : www.voyage.gc.ca

L'adulte responsable d'un groupe de mineurs doit être en mesure de prouver que tout est en règle si jamais il survient un incident ou si la police d'un pays étranger soupçonne une situation irrégulière (trafic d'enfants, enlèvement, exploitation criminelle de mineurs, etc.). Cela signifie qu'il a tous les papiers requis pour s'identifier et identifier les jeunes de son groupe (passeports et autorisations officielles). La Lettre internationale de recommandation de l'Organisation mondiale du Mouvement scout peut être un document utile, mais sa portée légale est limitée et il est possible qu'on ne lui accorde aucune crédibilité.

Où êtes-vous ?

En tout temps, on doit savoir où vous vous trouvez. Les parents doivent pouvoir communiquer avec leurs enfants en cas d'urgence. Voici quelques moyens de faire connaître votre « position », si l'on peut dire :

- ★ Transmettez une copie de votre itinéraire à des proches et aux autorités scoutées (locales, de district et nationales). Transmettez-leur aussi les coordonnées des groupes ou familles d'accueil dans les pays où vous vous rendrez; dans les pays à risques (situation politique instable, conditions de voyage hasardeuses), inscrivez-vous à la mission canadienne la plus proche (ambassade, consulat); informer les autorités scoutées locales que vous êtes de passage et que vous avez l'intention de vous rendre à tel ou tel endroit; donnez signe de vie régulièrement : par téléphone, par Internet...

Prévention du vol

Voyager en groupe constitue une forme de sécurité, mais on n'est jamais trop prudent. Les jeunes en particulier peuvent se montrer négligents, par exemple laisser leurs bagages sans surveillance, faire étalage d'objets de valeur, mettre des papiers personnels ou de l'argent dans des poches de sac à dos, etc. Rappelez-leur les consignes de prudence élémentaire pour prévenir le vol.

Il est recommandé d'inscrire les numéros de son passeport, de ses chèques de voyage et de ses cartes de crédit sur une feuille que l'on conserve à part. Il est par ailleurs sage de se répartir certains documents précieux (passeports, billets d'avion, attestations d'assurances, cartes de crédit), de façon à ce qu'ils ne se trouvent pas au même endroit et qu'un vol ne les fasse disparaître tous en même temps. En faire deux ou trois copies et en laisser à une personne de confiance au Canada.

Prévention des accidents et incidents

Semblable prudence s'applique pour prévenir accidents et incidents. Un groupe de jeunes qui voyagent ensemble est souvent susceptible d'attirer l'attention; dans certains cas, cette agitation peut être perçue comme une provocation ou un manque de respect. Il est recommandé que le groupe se donne un code de discipline particulier pour toute la durée du voyage. Ce code doit tenir compte des coutumes des populations des pays ou régions

visités. **N'oubliez pas que vous serez à la fois ambassadeurs du Canada et de l'Association des Scouts du Canada.**

Certains articles ou produits, ou même des vêtements, peuvent prévenir des ennuis de santé; les responsables du groupe veilleront à bien informer les jeunes de tout élément nécessaire aux protections de base selon le pays visité :

- De bonnes chaussures de marche, éprouvées, préviendront ampoules, entorses, piqûres d'insectes ou morsures de serpents, et des infections du pied;
- Un chapeau à large bord préviendra coups de soleil et coups de chaleur;
- Une crème solaire hydrofuge et dont le facteur de protection (FPS) est d'un minimum de 15 préviendra également les coups de soleil fâcheux;
- Un bon répulsif (contenant du DEET) préviendra les piqûres de moustiques, qui peuvent être beaucoup plus graves dans certains pays qu'au Canada.

Il est important que jamais un jeune ne s'éloigne du groupe. En tout temps, le responsable doit savoir où se trouvent les jeunes.

Les adultes qui accompagnent les jeunes en sont les responsables, y compris sur le plan légal. Ils doivent veiller à leur sécurité en tout temps. Nous leurs conseillons de lire ou de relire le module de formation GES 1011 *Sécurité et assurances* www.scoutsducanada.ca pour se rappeler tout ce que cette responsabilité recouvre. Signalons simplement ici l'importance de se renseigner :

Les risques des lieux où l'on va; les risques des activités (les dispositions de sécurité varient beaucoup d'un pays à l'autre, notamment à bord des embarcations); les lois et règlements qui s'appliquent à ces activités; Les ressources en cas de danger ou d'incident (à qui faire appel? comment demander du secours?).

Drogues et alcool

Comme pour toute autre activité scoute avec les jeunes cela est interdit. (Se référer au code d'éthique). Ne passez jamais quoi que ce soit, pas même une enveloppe, d'un pays à un autre pour rendre service à quelqu'un, même si ce quelqu'un est un scout.

Le matériel

Que doit-on apporter en voyage quand on est un groupe de scouts? www.scoutsducanada.ca module TEC 1030 Camps et sorties; Tout dépend de la nature du voyage, de la durée du séjour, de la saison, des activités, en fait de plusieurs variables. On

retiendra cependant certains principes pour mieux voyager « à la scoute » ; éléments essentiels : uniformes (complet et spécifique au voyage) drapeau d'unité, etc.

Le moins de bagages possible, que l'essentiel; utilisez des contenants à multiples usages : des sacs de voyage que l'on peut insérer les uns dans les autres, qui peuvent se transformer en sacs à dos, qui offrent plusieurs compartiments pour trouver ce qu'on cherche rapidement, qui se transportent et se rangent facilement... Prévoyez de l'espace pour rapporter des souvenirs. Visez le maximum d'autonomie avec un minimum de bagages : équipement de camping compact, petits outils à multiples usages, mini trousse... Quand vous revenez de voyage, consultez votre liste de départ et éliminez, en vue d'un prochain voyage, tout ce qui n'a pas servi.

Pour ce qui est de tout autre matériel, cela ira avec le type de voyage effectué et dans quelles conditions le voyage aura lieu.

Les assurances

Il est important de noter que l'assurance responsabilité civile de l'Association des Scouts du Canada couvre tous ses membres partout dans le monde. Par contre, l'assurance accident de l'Association ne s'applique qu'au Canada. Il est donc fortement recommandé de prendre une assurance voyage pour tous les participants en cas de maladie, d'accident ou d'hospitalisation à l'étranger. On peut également prendre une assurance annulation et une assurance bagages. Certaines cartes de crédit offrent ces avantages.

Les régimes publics d'assurance maladie au Canada couvrent une partie des frais pour des maladies ou des hospitalisations qui surviennent à l'étranger, mais il est peu probable que ces régimes remboursent les frais en totalité. Avant le départ les responsables s'assureront que tous aient la même couverture d'assurance pour l'extérieur du Canada. C'est pourquoi l'assurance voyage en cas de maladie ou d'accident est si importante. Chaque participant emportera néanmoins sa carte d'assurance maladie, qui, même si elle ne sert pas à payer certains frais, prouve qu'il est couvert par un régime public d'assurance.

Bien s'informer auprès des parents : la plupart des assurances groupes possèdent une couverture hors Canada de plus de cinq millions (l'enfant en tant que personne à charge est couvert). Bien s'informer aussi quelle sera la compagnie d'assurance qui assure la couverture hors Canada, les deux principales et les plus expérimentés sont la Croix Bleue et AXA.

Que ce soit à des fins de remboursement en vertu d'un régime privé ou public, il faut exiger un reçu pour toute dépense médicale effectuée à l'étranger (consultation, achat de

médicaments, transport par ambulance, hospitalisation) et conserver précieusement l'original de chaque reçu. Toutes les compagnies d'assurance sans exception n'acceptent pas les photocopies.

Un rapport d'événement en cas d'accident ou d'incident doit être complété (ne pas oublier d'en emporter des copies avec vous tout comme la lettre d'autorisation et tous les autres documents nécessaires au voyage qui sont disponibles sur le site au : www.scoutsducanada.ca . Vous devez le faire parvenir au Centre national (7331 St-Denis, Montréal, H2R 2 E5, ou à programme@scoutsducanada.ca) dans les plus brefs délais possible.

L'argent

Un voyage à l'étranger coûte cher et il est difficile de faire un budget réaliste, surtout si l'on n'est jamais allé dans le ou les pays de destination. De plus, les taux de change fluctuent constamment. Même si on a une idée des prix, il est sage de prévoir des dépenses qui excèdent ces prix, car à l'étranger, on n'a généralement ni le temps ni l'expérience pour trouver les meilleurs prix ou les rabais les plus avantageux. On se méfiera particulièrement des prix pratiqués dans les lieux touristiques très fréquentés. Il est recommandé d'en parler aux jeunes avant le départ, car ils risquent de succomber facilement à bien des tentations.

De nos jours, on peut voyager avec un minimum d'argent en poche, tant le paiement par carte de crédit ou de débit s'est répandu sur l'ensemble de la planète. L'utilisation de guichets automatiques à l'étranger peut cependant causer quelques surprises : les frais de transaction peuvent être beaucoup plus élevés qu'au Canada. La carte de crédit est plus avantageuse sur ce plan.

Cela dit, les chèques de voyage restent un moyen de paiement utile. Il ne faut cependant pas multiplier les transactions, car chaque transaction est assortie d'une commission. Les chèques de voyage en dollars américains sont acceptés partout et constituent dans bien des pays l'option la plus sûre.

Il est utile d'avoir sous la main dès l'arrivée un peu d'argent en monnaie du pays ou à la limite des dollars américains qui restent la devise passe-partout, sauf si l'importation de la devise locale est illégale. Si vous avez besoin d'argent local à l'aéroport d'arrivée, changez-en un minimum; les taux sont ordinairement moins favorables qu'à la banque.

Certains pays limitent les entrées et sorties d'argent. Quelques-uns exigent même que vous dépensiez un somme minimum au cours de votre séjour. Renseignez-vous au préalable à l'ambassade du pays visité.

Le budget

Voici les principaux postes budgétaires à prévoir pour un voyage scout à l'étranger :

- ❖ Frais d'inscription (s'il s'agit d'un rassemblement scout)
- ❖ Taxes d'aéroport
- ❖ Taxe de sortie (dans certains pays)
- ❖ Transport de surface (au Canada et à l'étranger)
- ❖ Assurance voyage (voir la couverture des assurances groupes des parents des jeunes)
- ❖ Vaccins (voir la couverture des assurances groupes des parents des jeunes)
- ❖ Passeports, visas et autres papiers requis
- ❖ Hébergement
- ❖ Repas
- ❖ Documentation (guides et cartes)
- ❖ Frais de visite (musées, monuments, parcs...)
- ❖ Matériel (achat ou location)
- ❖ Cadeaux souvenirs ou articles à échanger
- ❖ Chèques de voyage
- ❖ Communications (interurbains, télécopies, accès à Internet à l'étranger, timbres)
- ❖ Réserve : 10 % pour les imprévus

L'argent de poche des jeunes

Combien d'argent de poche les jeunes devraient-ils emporter? Tout dépend de l'objectif du voyage et des endroits visités. Il est cependant sage de s'entendre sur une limite, parce que...

- Le scoutisme est un mouvement éducatif;
- Le voyage est un voyage scout;
- Le scout aspire à devenir un consommateur modéré et avisé;

Il ne faudrait pas que l'inégalité entre les « riches » et les « pauvres » du groupe perturbe l'esprit du groupe ou cause des mécontentements ou des jalousies.

- Il faut savoir partager;

Les jeunes sont particulièrement vulnérables à l'exploitation en tant que consommateurs (achats inutiles à des prix invraisemblables).

Il est difficile de fixer un montant limite par jour, même à titre indicatif. Tout dépend du milieu socio-économique des membres du groupe, du niveau des prix dans le ou les pays qui seront visités, des lieux mêmes où l'on ira... **Chose certaine, tous doivent s'entendre sur une limite et tous devront la respecter.**

Le financement

Introduction

Le budget nécessaire pour une activité internationale est considérable. Des décisions éclairées dès le début du projet et une bonne planification sont indispensables à l'atteinte des objectifs. En premier lieu garder en tête que le projet ne doit pas se faire au détriment des activités scoutées de base, qu'il ne doit pas faire en sorte de détourner l'attention de l'objectif premier du scoutisme et que tout projet doit être pédagogique. Par la suite, déterminer entre autres quel pourcentage doit être amassé en extra. Vous devez adopter une stratégie quant à la manière dont seront accumulés les fonds (apport individuel, utilisation des surplus, équité des contributions de chacun, dispositions en cas d'un retrait d'un membre et/ou abandon, etc.). De plus pour faciliter le tout il est utile d'étaler l'ensemble des activités sur une période de plus ou moins 18 mois avant le voyage. De là, la

nécessité d'une bonne planification en vous établissant un calendrier de prévisions. Ne pas oublier qui fera partie du voyage.

Essentiellement les fonds peuvent venir de divers horizons (contribution directe des participants et de leurs parents, campagnes de financement variées, dons et commandites). La combinaison de ces diverses méthodes est conseillée et varie d'un groupe à l'autre. L'Association des Scouts du Canada croit cependant nécessaire qu'une partie importante du financement provienne de l'effort collectif et individuel des participants; cette façon de faire permet de valider leur motivation et favorise une saine dynamique de groupe. Il est aussi impératif de consulter les modules de formation de l'association visant le financement.

1) Soutien des parents

Lorsque le groupe est composé de moins de 18 ans, le soutien des parents est indispensable. Il est suggéré d'organiser régulièrement des réunions avec les parents et même de rendre la participation obligatoire. Non seulement ils auront à soutenir psychologiquement les jeunes, mais leur implication sera requise dans une juste mesure. Ils pourront à titre d'exemple former des sous-comités et prendre en charge certaines activités de financement. Certains groupes demandent aux parents de défrayer les coûts sous forme de paiements mensuels lesquels sont remboursés proportionnellement aux dons et commandites reçus et aux gains reliés aux activités de financement réalisées. Certains groupes réussissent à se financer sans contribution des parents et d'autres rendent obligatoires la participation à une partie ou la totalité des corvées ou encore la vente de certains quotas d'articles. En bref, des décisions sont à prendre et il faut établir des normes équitables de contribution et de présence aux activités.

2) Choix éthiques

Toutes les activités de financement doivent être en accord avec les impératifs administratifs et les valeurs éducatives de mouvement scout ; vous devriez donc consulter votre conseil d'administration. De plus, voir le module GES 1012 Financement I www.scoutsducanada.ca

3) Les demandes de dons

Mentionnons que plusieurs groupes scouts qui sont incorporés détiennent le droit d'émettre des reçus de dons de charité déductibles d'impôt ce qui peut être invoqué auprès des donateurs potentiels. Ce ne sont que ces groupes qui peuvent émettre ce type de reçu et aucun autre groupe. À ce sujet voir le module GES 1012 Financement I www.scoutsducanada.ca.

Il est recommandé de s'adresser aux députés et maires des localités des participants, aux clubs sociaux comme Rotary, Richelieu, Lions, Kiwanis, Chevaliers de Colomb, Club Optimiste et aux institutions financières comme la Caisse Populaire. Vous pouvez aussi vous adresser à tous les fournisseurs de services et de biens auprès desquels votre groupe s'alimente.

Les jeunes et les parents peuvent aussi s'adresser aux membres de leur famille élargie, à leurs employeurs et fournisseurs, ainsi qu'aux commerçants et entreprises qu'ils fréquentent. Ce n'est pas la quantité, mais la qualité des démarches et relances qui compte et souvent la réussite tient dans la bonne préparation de votre dossier de sollicitation et à l'image que vous dégagez.

4) Les activités de financement

Sans être exhaustif, voici une liste de possibilités : Tous les « thons » possibles; souper de tout genre, vente de garage et marché aux puces, collecte de bouteilles, cueillette de fruits et légumes, tire lire dans les commerces locaux, spectacle-bénéfice, confection et vente d'un livre de recettes, marché de Noël, vente de sapin de Noël, vente de hot dog à la sortie des commerces ou lors d'évènements locaux, emballage dans les grandes surfaces, lave-auto, vente de produits de consommation courante comme le pain et les fromages locaux, le papier de toilette et le café équitable, billets de tirage, corvée de nettoyage autour des lieux publics ou d'entreprises, discothèque pour les enfants du quartier, tenue de vestiaire lors d'évènements publics, etc.

Conclusion

Il existe de multiples possibilités. Vos choix doivent tenir compte des valeurs scoutes, de votre connaissance et expérience en financement, de votre capacité et disponibilité à coordonner et réaliser cette charge de travail. Vous devez aussi tenir compte de l'âge des participants ainsi que de la disponibilité et de l'intérêt des jeunes et parents à s'impliquer dans les activités et de leur capacité à déboursier. Quelles que soient les décisions que vous prendrez à ce chapitre une bonne planification ainsi que des rôles et responsabilités clairs pour toutes les parties sont indispensables.

Les Références

Comme il est important de se renseigner pour bien préparer un voyage à l'étranger et que nous ne voulions pas reproduire dans la présente publication ce qu'on peut facilement retrouver ailleurs et qui s'applique aux voyages internationaux en général, voici quelques références :

- Toute ambassade ou consulat d'un pays étranger au Canada dispose d'une foule de renseignements et cela tout à fait gratuitement. Il ne suffit souvent que d'écrire une demande en ce sens. Comme il est essentiel de bien connaître le ou les pays visités, ces renseignements vous seront fort utiles une fois sur place.

- On trouvera également de la documentation chez les agents de voyage (le choix de documents pertinents est cependant limité), dans les librairies (entre autres la librairie Ulysse, spécialisée dans les voyages) et au Club automobile du Canada (CAA). On peut toujours faire venir des documents de l'étranger en passant par Internet.

- Le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international offre plusieurs informations intéressantes et pertinentes sur son site Internet et dans ses diverses brochures. On consultera avec profit *Bon voyage mais... Le guide du voyageur canadien* (édition de l'année courante). Ce document contient entre autres une liste des ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada partout dans le monde. Autre publication fort utile : *Je déclare*. Cette brochure précise notamment ce qu'on peut rapporter de l'étranger sans payer de droits ni de taxes. Vous pouvez consulter ces brochures sur le site Internet du Gouvernement canadien : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

OBJECTIFS PARTICULIERS

Camper à l'étranger

Camper à l'étranger constitue une manière extraordinaire de découvrir un autre pays. Mais on ne se lance pas dans une telle aventure comme on prépare une petite excursion de camping près de chez soi. C'est aux États-Unis que les conditions de camping ressemblent le plus à celles qui prévalent au Canada. C'est particulièrement le cas dans le réseau public des parcs, extrêmement riche et développé (également très fréquenté) dans les 50 États. Le pays compte plus de 360 propriétés nationales où l'on peut camper, dont une quarantaine de parcs nationaux. Le réseau des State Parks compte quant à lui plusieurs milliers de lieux.

Ailleurs dans le monde, il est toujours possible de camper, mais il est préférable de se renseigner au préalable sur les possibilités réelles, les conditions et les risques. Si on ne peut disposer d'un équipement sur place, il faudra tout emporter dans ses bagages, ce qui peut causer certaines difficultés de transport ou entraîner des coûts supplémentaires. Il est possible qu'un combustible d'usage courant au Canada soit difficile à trouver à l'étranger; c'est le cas du naphthe et du propane en Europe, où l'on utilise davantage le butane.

Plutôt que de se lancer dans une entreprise de camping improvisée dans un pays qu'on connaît mal, il est préférable de planifier son voyage avec l'aide de gens du pays ou, mieux, de mettre à profit le réseau du scoutisme international. En nouant des contacts au préalable, on peut :

- ★ connaître les possibilités de camper dans les terrains ou domaines scouts¹ ;
- ★ prévoir des activités de camping avec des scouts du pays;
- ★ participer à des camps ou à des chantiers organisés par des groupements scouts étrangers;
- ★ obtenir toutes sortes de conseils utiles sur le camping local : conditions, prix, équipement requis, itinéraire, etc.

Où que l'on campe, il ne faut cependant pas s'attendre à retrouver les conditions fort avantageuses qui prévalent au Canada.

Adresse Internet très utile pour trouver des lieux de camping (et autres types d'hébergement) en Europe: <http://www.scout.org/europe/wtsie/indexf.html>

¹ La solidarité scoute n'engage aucun gestionnaire ou propriétaire de terrain de camping scout à ne pas réclamer de frais quand des scouts étrangers se présentent; il faut donc s'attendre à payer pour les services offerts.

Jamborees & autres rassemblements scouts internationaux

Chaque année se déroulent des dizaines de rassemblements scouts internationaux dans le monde : ce sont surtout des Jamborees nationales ouverts, mais il y a aussi des Jamborees régionaux², des camps internationaux, des Moots, des fêtes... Tous les quatre ans a lieu un Jamboree mondial, tous les quatre ans a lieu également un Moot mondial.

Les Jamborees et Moots mondiaux

L'Association des Scouts du Canada participe officiellement aux jamborees et Moots mondiaux dans le cadre de délégations nationales constituées avec Scouts Canada. Ainsi, il n'y a qu'un seul contingent canadien, même si les représentants de l'ASC portent leur uniforme distinctif.

Les membres de l'Association des Scouts du Canada ne peuvent s'inscrire à un jamboree mondial ou à un Moot mondial sans passer par l'Association. L'Organisation mondiale du Mouvement scout, Scouts Canada et l'Association des Scouts du Canada fixent des modalités de participation très précises. L'Association diffuse ces modalités aux membres intéressés, ainsi qu'une procédure d'inscription. On peut se renseigner sur les jamborees et les Moots mondiaux en naviguant sur Internet, mais ce sont les documents diffusés par l'ASC qui constituent l'information officielle.

La participation à un Jamboree ou à un Moot mondial est une expérience extraordinaire dans la vie d'un scout. Outre le voyage, il y a la perspective de rencontrer en un même lieu des milliers de scouts de plus de 100 pays. Cette participation est cependant coûteuse et demande beaucoup de préparation. On peut parler de deux ans de préparation pour un Jamboree mondial et d'un an de préparation pour un Moot mondial.

La préparation inclut :

Les préparatifs habituels de tout voyage à l'étranger; l'information spécifique (se renseigner auprès de l'ASC et de l'association scoute qui organise le rassemblement); des activités de financement importantes; des contacts réguliers avec l'Association; la participation à un pré camp (pour les jamborees seulement). Il est important de respecter le calendrier des versements d'argent, au risque de se trouver pénalisé en cas de retard. Autant que possible, on évitera les désistements ou les substitutions, surtout à la dernière minute. On suivra rigoureusement toutes les consignes communiquées habituellement par une série de bulletins d'informations.

² Les « régions » du scoutisme mondial sont au nombre de six : Afrique, Arabe, Asie-Pacifique, Eurasie, Europe, interaméricaine.

La préparation n'est pas que matérielle et financière. Elle doit être physique (il faut être en forme) et morale. On se renseigne sur le pays d'accueil, on apprend même quelques mots de la langue du pays, on se prépare à se montrer sous son meilleur jour. Les unités participantes sont presque toujours invitées à préparer des démonstrations ou des expositions qui les feront mieux connaître aux autres participants.

Les autres rassemblements internationaux

La participation à d'autres rassemblements internationaux que les jamborees et moots mondiaux exige ordinairement moins de préparatifs. Il n'y a pas de contingent canadien à ces événements et l'Association des Scouts du Canada n'encadre aucune délégation. On peut donc s'organiser sur une base plus modeste et même s'inscrire directement, avec l'autorisation de l'Association et aux conditions habituelles de séjour à l'étranger (voir le chapitre 9).

On peut consulter la liste des rassemblements internationaux en se rendant sur le site Internet de l'Organisation mondiale (www.scout.org). L'ASC détient également une liste à jour; elle peut communiquer aux intéressés les coordonnées des organisateurs de rassemblements.

Les services communautaires à l'étranger

Un service communautaire dans un pays étranger constitue un projet scout extrêmement stimulant, tout particulièrement dans un pays en développement. Il s'agit de solidarité visant compréhension, appui et enrichissement mutuel. C'est une ouverture porteuse de changement social pour plus de justice sociale. C'est une expérience de vie incomparable qui peut susciter non seulement de profondes réflexions, mais orienter ou réorienter des carrières. Ce n'est cependant pas une entreprise à aborder à la légère, **car il s'agit d'apprentissage à travers une expérience humaine intense auprès de ceux pour qui souvent la survie est une lutte quotidienne.**

Le partenariat est essentiel.

Le ou les partenaires appartiennent généralement à l'une des trois catégories suivantes :

Association scoute étrangère dont le programme inclut des projets de développement communautaire (bien vérifier les groupes d'âge qui ont sensiblement le même que le vôtre).

Organisation internationale à vocation humanitaire (voir la liste sur le site de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale www.aqoci.qc.ca) Ne pas oublier d'inclure dans votre préparation au voyage la formation que la majorité de ces organismes demande.

Organisme communautaire local (cellule locale d'une organisation non gouvernementale). Également dans ce cas il y aura formation avant le départ. Un projet peut difficilement être élaboré sans avoir au préalable effectué quelques contacts. On peut communiquer avec le bureau local d'une organisation non gouvernementale (ONG) ou une communauté religieuse missionnaire. On peut découvrir des projets scouts intéressants comme les bases scouts du monde qui offrent des possibilités de services volontaires en consultant des publications scouts ou divers sites Internet scouts

Un projet international de service communautaire demande une préparation minutieuse, qui comprend notamment l'information sur la région où l'on compte se rendre et sur la population qui y habite (langue, religion, culture, coutumes, situation politique...). De plus, il faut vraiment développer les compétences requises. Juste aller donner un coup de main, comme ça, risque de décevoir non seulement les jeunes d'ici, mais aussi la communauté locale étrangère, qui compte sur une aide spécialisée ou un savoir-faire qu'elle-même ne possède pas.

Enfin, plus que tout autre projet de voyage, tout projet international de service communautaire doit être conduit dans l'esprit de la Charte de Marrakech, *SOC 1202 Scoutisme international à la page 19*. www.scoutsducanada.ca). Pour la conduite détaillée d'un projet de service communautaire, voir le manuel *Servir*, chapitre 5.

BREVET SCOUT DU MONDE

Vous vous préparez à participer à une activité internationale et vous cherchez à vous impliquer davantage au niveau de l'environnement, du développement durable ou de la paix ? Sachez alors que le Scoutisme, en tant que méthode de responsabilisation et d'engagement du jeune dans la société, vous propose l'obtention du **Brevet Scout du Monde** (BSDM).

Ce brevet, qui vise à préparer les jeunes adultes à une citoyenneté mondiale, est en fait, une attestation qui prouve que le jeune est conscient des questions mondiales et qu'il a acquis une certaine expérience en faisant une Découverte et un Service Volontaire pour devenir citoyen du monde. La Découverte Scout du Monde se divise en trois étapes soit explorer, réagir et s'engager dans l'action.

Ces dernières servent à préparer le Service Volontaire qui lui peut être réalisé dans un contexte local, régional ou international. Ce service, d'une durée minimale de deux semaines, est un défi à relever en tant que citoyen actif. Il doit faire l'objet d'un engagement volontaire, être concret et individuel, être réellement utile à la communauté, faire une différence et être une expérience formatrice pour l'individu.

Ce tout nouveau programme « **Scout du Monde** » a l'originalité d'être accessible non seulement aux scouts, mais à toute la jeunesse canadienne de 15 à 26 ans ! L'obtention du brevet, à la suite de la réalisation d'un projet concret et innovant, permet aussi de rejoindre le « réseau Scout du Monde » : une communauté internationale de jeunes qui auront la chance de partager leurs expériences et imaginer de nouveaux projets.

Certes, vous devrez mettre beaucoup d'efforts pour l'obtention du Brevet Scout du Monde, mais la fierté que vous en retirerez vaut son pesant d'or d'autant plus que vous contribuerez à bâtir l'avenir. Décidément, le scoutisme reste bien fidèle à sa mission fondamentale : contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'Association des Scouts du Canada à infoscout@scoutsducanada.ca ou visiter le site Internet au <http://www.scoutsducanada.ca> .

RETOUR DE VOYAGE

Les lendemains qui déchantent

Mentionnons qu'au retour d'un projet de coopération internationale il est reconnu que chacun vit à sa façon une période de stress et de réadaptation plus ou moins intense. Le déséquilibre s'estompera progressivement et la plupart du temps les gens ayant vécu une telle expérience deviendront plus matures, autonomes et responsables. Pour faciliter le retour, il est important de prévoir des périodes de retrouvailles- partages entre les participants pour normaliser les émotions vécues et réflexions.

De plus, il arrive que, au retour d'un voyage à l'étranger, le groupe se disperse ou simplement disparaisse. Cette situation peut se produire parce que :

- les jeunes du groupe se trouvaient à peu près tous à l'âge limite et, pour diverses raisons, ne veulent pas ou ne peuvent pas monter au groupe d'âge suivant;
- le voyage a été un échec : objectif non atteint, nombreux imprévus, problèmes de discipline ou de comportement, mésententes... Les participants n'ont plus envie de se retrouver en groupe;
- le voyage a été un grand succès : les jeunes ont vécu l'aventure de leur vie, le retour est un choc : c'est la routine qui reprend, avec des projets qui n'ont pas le même impact.

Dans les trois cas, il y a eu un problème de planification. Dans la première situation, le groupe n'était pas équilibré. Il était sans doute assez fermé, n'ayant pu accueillir des plus jeunes qui auraient constitué une relève. C'est un obstacle à la progression, dans la mesure où les plus vieux n'ont pas l'occasion de prendre des responsabilités à l'égard des plus jeunes.

Dans la deuxième situation, la planification a pu faire défaut dans la conception même du projet : objectifs irréalistes, mauvais choix de destinations, partenariat déficient La préparation est peut-être en cause : mauvaise forme physique ou mauvaise santé des participants, manque de préparation technique, manque de renseignements pertinents... L'esprit du groupe n'était sans doute pas à son meilleur au départ. Ces problèmes sont peut-être imputables à un encadrement déficient. Le nombre d'adultes était-il suffisant pour encadrer les jeunes tout au long du voyage ? Ces adultes étaient-ils bien préparés et conscients de l'ampleur de leurs responsabilités ? Il arrive que des adultes en voyage « oublient » ces responsabilités ou les négligent, mobilisés par leurs propres intérêts ou curiosités. Le laisser-faire devient la règle, ce qui suscite des conflits, des frustrations et des insatisfactions.

La troisième situation est paradoxale et souvent inattendue. Comment un succès peut-il provoquer des résultats négatifs? C'est pourtant la règle du réveil brutal après le beau rêve. On doit savoir que cela peut se produire et prévoir, avec les jeunes, des moyens pour atténuer le choc du retour. L'un des bons moyens consiste à communiquer avec enthousiasme ce qu'on a réalisé par divers moyens technologiques: aux parents, aux scouts de son milieu, aux médias (scouts et non scouts). Ainsi le groupe reste-t-il soudé et motivé. Il ne faut pas attendre trop longtemps non plus avant de se lancer dans un nouveau projet, même si celui-ci est beaucoup plus modeste.

L'ÉVALUATION

Il est essentiel de faire une évaluation au retour. On ne peut se contenter d'une évaluation effectuée à chaud, vers la fin du voyage qui doit cependant être effectuée. Le recul permet de dégager beaucoup plus d'observations pertinentes. L'évaluation fait, bien sûr, partie de la pédagogie scout, mais, dans le cas d'un voyage à l'étranger, elle peut avoir une portée plus large.

Elle permettra peut-être de relancer le groupe sur des bases stimulantes. Chose certaine, elle permet de faire un bilan qui peut être transmis à d'autres à titre d'expérience. Un groupe de scouts qui a fait un voyage à l'étranger peut être très utile à d'autres groupes qui voudraient faire de même. En fait, c'est en voyageant qu'on apprend le mieux à voyager.

L'Association des Scouts du Canada s'efforce de sensibiliser ses membres à la dimension internationale du scoutisme et à ses avantages (voir le module de formation SOC 1204 *Scoutisme international*). Elle compte sur les scouts qui ont vécu des expériences à l'étranger pour se faire les agents de cette sensibilisation auprès des autres jeunes. Elle les invite donc à parler de leurs voyages et à convaincre d'autres scouts d'entreprendre de tels projets.

L'évaluation est une étape obligée dans les cas d'une demande de badge Annapurna, Scouts du monde ou Oméga. Il faut d'ailleurs remplir un formulaire qui permet de faire le

point sur ce qui a été vécu. Les requérants doivent s'attarder autant à ce qu'ils ont vécu qu'à la manière dont ils l'ont vécu.

CONCLUSION

En guide de conclusion, nous espérons que ce guide combiné avec le module SOC 1202 Scoutisme International vous donne le goût d'effectuer un voyage hors de nos frontières. Nous vous invitons à communiquer avec nous dès qu'un type de projet se manifeste dans vos unités et de cette manière; en cas d'interrogations, doutes et besoins particuliers nous serons en mesure de vous épauler afin de rendre votre projet le plus exaltant possible.

Au plaisir de partager avec vous tous notre passion pour tout ce qui touche l'envergure internationale.

Le COMITÉ DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES : international@scoutsducanada.ca